



## INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES DU REGLEMENT FINCANCIER 2019-2020

### Frais au moment de l'inscription :

Frais de dossier : 35€ (non remboursables).

Acompte :

100€ (1 enfant).

150€ (2 enfants).

200€ (3 enfants et plus).

L'acompte d'inscription (ou réinscription l'année suivante) est déduit de la 1<sup>ère</sup> facture.

En cas d'annulation de l'inscription, l'acompte ne sera remboursé que pour les motifs suivants :

- Déménagement (joindre dans ce cas un justificatif).
- Perte d'emploi.
- Changement de situation familiale (séparation...).

Aucun remboursement ne sera fait sur un changement d'avis.

### Moyens de paiement, plusieurs possibilités :

- Chèque.
- Prélèvement (joindre un RIB et contacter le secrétariat).
- Carte bancaire.
- Virement (demander le RIB de l'école au secrétariat).

### Autres informations des frais facturés :

#### Cantine :

Ceux-ci ont été calculés sur la base de 136 jours pour l'année 2019-2020.

Les remboursements de repas non pris se feront en cas d'absence prolongée pour maladie et ce sur présentation du certificat médical comme suit :

- Forfait 4 jours par semaine sur le mois : 95€ soit 28€ remboursés **si absence une semaine.**
- Forfait 3 jours par semaine sur le mois : 71,25€ soit 21€ remboursés **si absence une semaine.**
- Forfait 2 jours par semaine sur le mois : 47.50€ soit 14€ remboursés **si absence une semaine.**
- Forfait 1 jour par semaine sur le mois : 23.75€ soit 6.97€ remboursés **si absence une semaine.**

*Aucun remboursement ne se fera pour les départs anticipés (veille vacances scolaires) ou retours tardifs après reprise des cours.*

*En revanche tout forfait peut être modifiable en cours d'année.*

Concernant les sorties de classes avec pique-nique celui-ci sera préparé en amont par l'école pour les demi-pensionnaires.

**Accueil du soir (maternelle) :**

**L'accueil du soir est forfaitaire.**

Vous avez le choix d'opter pour :

Un forfait semaine (3-4 jours par semaine soit **72,55€ le mois**).

Un forfait demi-semaine (1-2 jours par semaine soit **36,70€ le mois**)

Ou achats de tickets : 6.30€.

**Les forfaits ne sont pas remboursables mais le choix peut –être changé en cours d'année.**

**Etude du soir (élémentaire) :**

**L'étude du soir est forfaitaire :**

Vous avez le choix d'opter pour :

Un forfait semaine (3-4 jours par semaine soit **36,70€ le mois**).

Un forfait demi-semaine (1-2 jours par semaine soit **18,35€ le mois**).

Ou achat de tickets : 4,40€

**Les forfaits ne sont pas remboursables mais le choix peut –être changé en cours d'année.**

**Accueil du matin PS à CM2 :**

L'accueil du matin régulier peut-être facturé selon votre choix :

Accueil du matin régulier de PS à CM2 : 20€ par mois.

Accueil du matin exceptionnel (maternelle et primaire) : 2€ (tickets à l'accueil).

**Fichiers scolaires :**

Les fichiers scolaires (français, mathématiques, anglais, dictionnaires) ont été choisis par les enseignantes de CP à CM2 fin juin 2019 pour la rentrée 2019. Les prix ne sont pas à ce jour connus mais selon le fichier demandé il faut compter en moyenne de 5€ à 8€ par fichier. Ces fichiers seront facturés sur la 1<sup>ère</sup> facture de l'année scolaire.

De même les livres de poches étudiés en classe et achetés par l'école pour chaque enfant seront facturés en cours d'année (selon la date de l'achat).

**Projets de classes 2019-2020 :**

En dehors de la classe théâtre en CM2, les autres projets de classes (danse, chant choral, sciences...) vous sont adressés en annexe.

.....  
**Maternelle et primaire sous contrat d'association**

7, rue Jean Cottin-75018 PARIS

Tél : 01 46 07 37 21

Courriel : [ecolescoeur18@free.fr](mailto:ecolescoeur18@free.fr)

Site : [www.ecole-sacrecoeur.fr](http://www.ecole-sacrecoeur.fr)